



Déclaration liminaire CRUNSS du 30 juin 2025

Nous ne pouvons pas démarrer ce CRUNSS sans revenir sur les propos d'E. Macron lors de son interview télévisée du 13 mai 2025 où il déclare, qu'avant 2017, il n'y avait pas de sport à l'école et au collège. Ces propos ont particulièrement choqué nos collègues, car quid du sport scolaire et ses 1,2 M de licencié-es à l'UNSS. Cela relève d'un mépris à l'égard de notre discipline et de ses acteurs qui font vivre le sport scolaire au quotidien. Cela est aussi révélateur d'une forme de méconnaissance de l'exception à la française qu'est le sport scolaire.

Si le Président de la République se souciait réellement de la pratique physique des jeunes en France, il s'interrogerait sur le volume horaire de l'EPS dévolu au collégiens et lycéens, seul temps scolaire pendant lequel l'ensemble de notre jeunesse a une pratique physique et sportive. Nous rappelons d'ailleurs que le SNEP-FSU porte depuis longtemps comme revendication le passage à 4 heures d'EPS hebdomadaire de la sixième à la terminale.

Il s'interrogerait également sur le nombre et l'état des installations sportives permettant une pratique physique de qualité. Le SNEP-FSU a mené cette année une enquête intitulée « gymnase score » afin d'avoir la vision la plus exhaustive possible sur les conditions de travail des enseignants d'EPS. 47,9% des établissements du second degré en France, 40,2% dans notre académie, ont répondu à cette enquête. Les résultats sont édifiants ; la moitié des établissements ont des installations sportives insatisfaisantes voire vétustes ou insalubres, 14,2% des collèges, soit environ 500 000 élèves, n'ont pas accès à une piscine alors que l'enseignement de la natation devrait être une priorité nationale, 4% des établissements n'ont aucun accès à un gymnase, 8% des élèves perdent un tiers des cours d'EPS en raison de l'éloignement de leurs installations sportives, 49 % des AS ont un accès limité, voire très limité, aux installations le mercredi après-midi et pas seulement en raison de l'absence de transports scolaires. Pour les lycées et LP, de trop nombreux cours placés le mercredi après-midi sont un véritable frein à la pratique sportive.

Concernant le sport scolaire, l'année aura été inédite et compliquée avec le licenciement de l'ancien directeur national O. GIRAULT en mars, puis la nomination d'un nouveau directeur national, Jean-Marc SERFATY, fin mai. Nous espérons que la nouvelle gouvernance réussira à sortir le sport scolaire de ces trois années sombres, marquées par des déficits abyssaux, des déviations de gestion, qui ont mis à mal l'UNSS et les AS. Nous profitons dès lors de cette instance pour adresser un message au nouveau directeur afin qu'il soit inscrit dans le PV de ce Conseil Régional :

« Le SNEP-FSU, les enseignant-es d'EPS, animateurs et animatrices d'AS, coordonnateurs et coordonnatrices de district et cadres UNSS ont des attentes fortes sur votre action et sur les engagements que vous prendrez pour l'UNSS. Nous y serons particulièrement vigilants. La dynamique doit être relancée, le nombre de rencontres à destination du plus grand nombre de nos licencié-es doit être renforcé, les alternatives à l'accord cadre transport délétaire doivent aboutir au plus vite.

Enfin elles et ils ont besoin que vous leur redonniez confiance. Elles et ils sont prêt-es à relever ce défi, ensemble à vos côtés, dans l'intérêt de la structure, de tous ses acteurs et actrices et bien évidemment dans celui des élèves. »

Sur les questions budgétaires, nous sommes inquiets du suivi de l'année en cours, la direction nationale ayant déjà annoncé un nouveau déficit pour 2024-2025, déficit qu'elle n'a pas voulu chiffrer au CA UNSS du 3 juin dernier.

Le budget prévisionnel 2025-2026 est également préoccupant.

Au niveau national constat d'une baisse globale de 2,8 %, mais une fois de plus ce sont les AS qui vont devoir équilibrer le budget. La subvention du ministère de l'Education Nationale n'augmente toujours pas (3,8M € depuis 2018, alors que l'inflation n'a cessé de s'accroître). La subvention de l'ANS est en baisse (moins 7%) et, les subventions des collectivités territoriales prennent le même chemin. Ainsi, alors que les enseignants d'EPS apprécient fortement l'aide à la prise de licence mise en place par la Région Occitanie au travers de la carte jeune, celle-ci semble la remettre en cause, ce qui alourdira la charge pour les familles et risque d'être un frein à la participation des élèves, notamment des plus défavorisés. Dans la situation financière actuelle, ces baisses risquent fort d'impacter la qualité de notre activité, diminuer une nouvelle fois le nombre de rencontres (qui est déjà passé de 38700 à 28500 de 2023 à 2025) et solliciter encore davantage les trésoreries de nos AS.

A cela, il faut rajouter la hausse considérable des transports et la complexité accrue dans les commandes de bus. Des alternatives à l'accord cadre doivent aboutir.

Au sujet du règlement fédéral, nous rappelons que celui-ci a été rejeté par l'AG UNSS en juillet 2024, adopté à titre provisoire mi-septembre et définitivement adopté en janvier 2025 créant ainsi un flou en début d'année scolaire néfaste à une organisation sereine. Le SNEP-FSU y est toujours défavorable.

Comme il était à craindre ce nouveau règlement fédéral, censé impulser et développer les activités de l'UNSS, a malheureusement eu parfois tendance à l'effet inverse. En excluant de certaines compétitions, les lycéens en retard scolaire, les collégiens cadets et même les élèves de 6ème, ce texte va à l'encontre de son objectif fondamental qui est d'inclure tous les élèves dans les activités sportives et artistiques.

Un groupe de suivi national des mises en œuvre du règlement fédéral s'est réuni tout au long de l'année. Le SNEP-FSU et les élu-es des AS y ont activement participé et ont été force de propositions. Afin de réduire les écueils constatés, des ajustements sont prévus dès la rentrée 2025. Nous ne pouvons que nous en féliciter même s'il reste de nombreux points avec lesquels nous sommes toujours en désaccord (par ex les jeunes coachs non-joueurs).

Enfin, concernant les IMP des coordonnateurs et coordonnatrices de district, et même si Monsieur le Recteur s'est engagé à maintenir leur nombre pour l'an prochain, nous déplorons la baisse de 25% imposée l'an dernier. Quand d'autres académies ont maintenu le taux de rémunération des coordonnateurs. Le travail de nos collègues coordonnateurs est essentiel au bon fonctionnement de l'activité de l'UNSS. Ce travail est important non seulement sur le plan qualitatif, mais exige aussi un énorme investissement en termes de temps. La rémunération que constitue les IMP qui leur sont attribuées n'est pas à la hauteur de la charge de travail qu'ils et elles sont amenés à réaliser. Nous demandons donc a minima un retour au volant d'IMP que notre académie consacrait antérieurement à ces personnels.

Notre pays, n'en déplaise à M. Macron, dispose d'un outil original d'organisation du sport scolaire avec l'UNSS, l'ensemble des AS d'établissement et les enseignants d'EPS animateurs de la vie sportive pour nos élèves. C'est un véritable service public ouvrant au plus grand nombre une pratique sportive régulière. Notre espoir de changements et de nouvelles orientations pour une redynamisation du sport scolaire est grand et les enseignants d'EPS avec le SNEP-FSU sont prêts à y participer.